RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO

COMMUNE D'AKONO

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL X

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MEFOU-AND-AKONO DIVISIONAL

AKONO COUNCIL

SECRETARY GENERAL

TECHNICAL SERVICE

DÉCISION N°012/D/J12.02/CAK/SG/ST/24 du 16 Décembre 2024

Portant attribution de la Lettre Commande objet du Dossier de Consultation des Entreprises N°002/DCE/CAK/CIPM/2024 du 27 novembre 2024 suivant l'autorisation de gré à gré N°05984-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEs/AWM du 26 Novembre 2024 pour l'équipement de l'hôtel de ville d'Akono, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICE 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N° 205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés Publics placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement;

Vu la décision N°15/DM/J12.02/SG/CAK/24 du 12 Avril 2024 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l'Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

Vu le Dossier de Consultation des Entreprises N°002/DCE/CAK/CIPM/2024 du 27 novembre 2024 suivant l'autorisation de gré à gré N°05984-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEs/AWM du 26 Novembre COMMUNIQUÉ ET DÉCISION D'ATTRIBUTION N°012, EXERCICE 2024